

COMITÉ SYNDICAL DU 23 MARS 2017

NOTE DE SYNTHÈSE

1. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE DE MAILLAGE POUR L'IMPLANTATION DES INSTALLATIONS POUR RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

Une présentation des premières orientations en matière d'implantation des bornes pour véhicules électriques sera effectuée par le cabinet SOLSTYCE en début de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2017

3. FINANCES

Les documents financiers présentés ci-après sont téléchargeables dans leur intégralité à ce lien : <http://ovh.to/TC4jBSW>

3.1 Dissolution du budget annexe « électrification rurale Force Énergies »

Le budget annexe « électrification rurale » issu du syndicat Force Énergies a été automatiquement repris par le syndicat fusionné.

Dans un souci de cohérence, il est proposé au Comité syndical de dissoudre ce budget annexe au 1^{er} avril 2017 au profit du budget général qui retrace l'ensemble des opérations liées aux travaux sur le réseau de distribution d'électricité.

Par conséquent, l'ensemble de l'actif et du passif attaché à ce budget annexe ainsi que les résultats de l'exercice 2016 sont reportés au budget principal du SEZEO.

3.2 Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2016

Le Comité syndical est invité à approuver les comptes de gestion de l'exercice 2016 dressés par les Receveurs municipaux de Thourotte et de Lassigny qui présentent les résultats de clôture suivants :

Budget SEZEO :

Fonctionnement	2 330 634,91 €
Investissement	- 743 596,04 €
TOTAL	1 587 038,87 €

Budget Force Énergies (principal) :

Fonctionnement	29 889,83 €
Investissement	0,00 €
TOTAL	29 889,83 €

Budget annexe électrification Force Énergies :

Fonctionnement	777 064,64 €
Investissement	- 530 922,19 €
TOTAL	246 142,45 €

Budget annexe éclairage public Force Énergies :

Fonctionnement	109 714,17 €
Investissement	107 935,80 €
TOTAL	217 649,97 €

Résultat de clôture cumulé Force Énergies	493 682,25 €
--	---------------------

3.3 Vote des comptes administratifs 2016

Le Comité syndical est invité à élire son Président pour ce vote.

Monsieur FERREIRA peut participer à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

Le quorum doit être de nouveau vérifié.

Les comptes administratifs présentés sont identiques aux comptes de gestion et sont résumés en annexe 1.

3.4 Affectation du résultat de fonctionnement

Budget principal

Les résultats et les restes à réaliser des budgets SEZEO, Force Énergies Administration Générale et du budget annexe « électrification Force Énergies » sont cumulés et repris au budget principal.

Il est proposé de les affecter de la manière suivante afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement :

En recette de fonctionnement

R002 – résultat de fonctionnement reporté : 1 862 589,38 €

En recette d'investissement

1068 - excédents de fonctionnement capitalisés 1 275 000,00 €

Budget annexe éclairage public Force Énergies :

En recette de fonctionnement

R002 – résultat de fonctionnement reporté : 52 649,17 €

En recette d'investissement

1068 - excédents de fonctionnement capitalisés 57 065,00 €

3.5 Vote du Budget Primitif 2017

Il est proposé au Comité syndical d'adopter un budget primitif pour 2017 équilibré ainsi

Budget principal	
En fonctionnement	3 580 589,38 €
En investissement	9 941 207,24 €
Total	13 521 796,62 €
Budget annexe éclairage public	
En fonctionnement	184 319,17 €
En investissement	350 342,97 €
Total	534 662,14 €
Cumul	
En fonctionnement	3 764 908,55 €
En investissement	10 291 550,21 €
Total	14 056 458,76 €

Le budget tient compte des points présentés au cours du débat d'orientation budgétaire.

Il a tout d'abord pour objectif d'apporter les ressources suffisantes pour couvrir les besoins de renforcement du réseau sur l'ensemble du territoire du SEZEO.

Il a par ailleurs pour ambition de donner les moyens nécessaires au SEZEO pour s'engager activement dans des actions en faveur de la transition énergétique telles que par exemple le maillage progressif de l'Est de l'Oise en Installation de Recharge pour Véhicules Électriques.

L'audit relatif à l'éclairage public sur le territoire du SEZEO n'ayant pas pu être réalisé en 2016 est donc naturellement reportée en 2017. En effet, le SEZEO est régulièrement sollicité par ses communes pour la compétence EP et cette étude permettra au syndicat non seulement de proposer à tous ses membres des solutions de mutualisation mais aussi d'économies d'énergies, tout en permettant à chaque commune de connaître l'état de son parc EP.

4. AFFAIRES GÉNÉRALES

4.1 Création d'une Commission pour la compétence optionnelle « éclairage public »

Il est proposé de créer une Commission pour l'exercice de la compétence optionnelle « éclairage public » chargée de préparer, d'étudier, de rendre un avis et/ou de formuler des propositions sur toute affaire relative à l'éclairage public devant être soumise au Comité syndical.

Cette Commission serait composée de 10 Conseillers syndicaux:

- 3 membres représentant le secteur Force Énergies (dans lequel la compétence est développée pour 33 communes),
- 7 autres membres représentant chacun un secteur.

4.2 Création d'un emploi non-permanent d'une durée de 8 mois.

Il est proposé au Comité syndical de créer un emploi administratif non-permanent pour la période de mai à décembre 2017 pour Accroissement Temporaire d'Activité et d'autoriser le Président à signer le contrat correspondant.

Il s'agirait d'un emploi de catégorie C à temps complet rémunéré sur le 1^{er} échelon d'Adjoint administratif de 1^{ère} classe.

4.3 Adhésion au CNAS

Pour faire suite à la fusion des syndicats, le Comité National d'Action Social demande que le SEZEO confirme le maintien de son adhésion par délibération.

Pour mémoire, l'action sociale est une obligation de l'employeur qui peut prendre diverses formes.

Le CNAS propose un large panel touchant toutes les catégories de personnel et tenant compte de leurs revenus.

Pour information l'adhésion est de 201,45 € / agent et par an pour toute personne ayant plus de 6 mois d'ancienneté, quel que soit son statut.

4.4 Remboursement de frais avancés par un agent

Il est demandé au Comité syndical d'autoriser le Président à rembourser la somme de 20 € avancée par Monsieur Alain TORREKENS pour alimenter en carburant le véhicule de service.

5. TRAVAUX

5.1 Groupe de travail sur les équipements réseaux

Il est proposé de constituer un groupe de travail pour étudier la position du SEZEO concernant les différents équipements du réseau (REMBT, coffrets..) et notamment leur intégration dans l'environnement et les problématiques associées.

5.2 Travaux supplémentaires rue Pasteur à SAINT SAUVEUR

Le SEZEO finance à 100 % les travaux de renforcement en souterrain de la rue Pasteur à Saint Sauveur.

La modification d'un carrefour dans cette rue nécessite des travaux d'enfouissement supplémentaires faisant l'objet d'un avenant au marché.

Considérant que cet enfouissement supplémentaire n'est pas nécessaire au renforcement opéré par la SEZEO, le Président propose de prendre en charge ces travaux sur la base de 50 % du coût de la basse tension et d'être autorisé à signer l'avenant correspondant à la convention de mandat.

Ces travaux représentent un coût total pour la BT d'environ 17 000 €, soit 8 500 € financés par le SEZEO (reste à charge pour la commune : 22 500 € HT).

Il est précisé que ces montants sont en attente de confirmation.

5.3 Convention de mandat

Il est demandé d'autoriser le Président à signer les conventions de mandats suivantes :

Sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la commune :

- **CUVILLY : enfouissement rue Billiard**

Coût total HT = 171 684,11 €

Participation SEZEO 50% = 36 613,76 €

- **GILOCOURT : renforcement aérien rue de la Forêt**

Coût total HT = 53 545,60 €

Participation SEZEO 100 % = 43 757,60 €

Sous maîtrise d'ouvrage déléguée au SEZEO

- **ARSY : renforcement aérien rue de Picardie**

Coût total HT = 122 412,00 €

Participation SEZEO 100 % = 113 044,00 €

- **FEIGNEUX : Enfouissement rue de Crépy**

Coût total HT = 107 072,00 €

Participation SEZEO 50 % = 25 439,50 €

- **FEIGNEUX : Renforcement souterrain rue de la Vallée et rue du Chêne**

Coût total HT = 97 686,00 €

Participation SEZEO 75 % = 41 391,75 €

(programmation 2015)

- **LEVIGNEN : rue de Paris, partie 1 : renforcement souterrain**

Coût total HT = 71 200,00 €

Participation SEZEO 100 % = 34 000,00 €

- **LEVIGNEN : rue de Paris, partie 2 : reprise de branchement**

Coût total HT = 88 431,15 €

Participation SEZEO 50 % = 21 402,08 €

- **RESSONS SUR MATZ : renforcement souterrain rue des Plantes**

Coût total HT = 83 196,00 €

Participation SEZEO 50 % = 76 878,00 €

Le Président,
O. FERREIRA

